

Licence de pilote professionnel avion CPL(A) modulaire



L'INFRASTRUCTURE :

Le centre de formation est situé sur l'Aéroport d'Annecy. Cette implantation comporte de nombreux avantages. Un aéroport contrôlé : station météorologique, procédures radio, vols de nuit et vols aux instruments. L'école dispose de nombreuses zones d'entraînement en campagne et évolue dans un environnement montagnard. La proximité de Genève, Lyon, Chambéry et Grenoble permet de s'entraîner aux différentes procédures radio et radionavigation afin d'acquérir un haut niveau de compétences. Le centre de formation est ouvert 7 jours sur 7.

LES AVIONS DISPONIBLES POUR LA FORMATION :

- CTLS
- DA 42
- Extra 300
- Simulateur AL250



LES PRIVILÈGES DE LA LICENCE :

La licence de pilote professionnel d'avion permet à son titulaire d'exercer la fonction de commandant de bord de tout avion transportant ou non des passagers, dont il détient la qualification et cela dans toute l'Europe de manière lucrative.

LES CONDITIONS D'ENTRÉE EN STAGE :

- Détenir un certificat médical de classe 1 délivré par un CEMPN
- Réussir l'évaluation théorique et pratique d'entrée en formation

Âge minimum : 18 ans révolus

COÛT DE LA FORMATION		
12 360 € net	28 HEURES DE VOL	21 HEURES DE THÉORIE
Prévoir en supplément : Vol test examen final (~1h30) + Frais d'examineur Tarif de l'heure de vol (Net) : Simu. AL250 : 210 € • CTLS : 165 € DC / 135 € solo • DA42 : 580 € • Extra 300 UPRT : 600 € Allègement : pour les pilotes hélicoptère → 41 h en double commande + théorie allégée		
ATPL(A) Théorique : 6 340 € net	-	800 HEURES DE THÉORIE

Note : Le nombre d'heures de vol proposé constitue un minimum réglementaire prévu dans le cadre du programme homologué par l'Aviation Civile. En fonction de votre progression, le nombre d'heures nécessaires peut être supérieur au programme proposé.

LA FORMATION THÉORIQUE : (21 H)

- Connaissance du PART-FLC et AIR/OPS
- Limitations AIR/OPS et classes de performance
- Réglementation
- Communication
- Procédures sur aéroport
- Calcul mental
- Sécurité des vols et nuisances sonores
- Météorologie
- Étude du Manuel de vol
- Étude des C/L normal / secours / urgences
- Préparation du vol
- Communications en IFR

LA FORMATION PRATIQUE : (28 H)

- 15 h de vol en DC sur DA 42
- 5 h de vol en DC sur CTLS
- 5 h de simulateur
- 3 h de vol en DC sur Extra 300

LES DIFFÉRENTES PHASES DE LA FORMATION PRATIQUE :

- PHASE 1 :** Module de base de vol aux instruments
- PHASE 2 :** Prise en main et maniabilité
- PHASE 3 :** Navigation et maniabilité
- PHASE 4 :** Navigation et déroutement
- PHASE 5 :** Navigation et situations dégradées
- PHASE 6 :** Contrôle maniabilité et test blanc

www.alpes-aero.com